

## • Des outils de communication pour vous guider !

Lorsque vous rentrez dans une enseigne, un affichage vous signale l'opération.

### >> Dans le magasin

8 fiches thématiques sont disponibles sur un présentoir.

Les thèmes développés concernent :

- ◆ les pesticides,
- ◆ la pelouse,
- ◆ les terrasses et les allées,
- ◆ les haies, les arbustes, rosiers, verger,
- ◆ le potager,
- ◆ les paillis,
- ◆ les animaux auxiliaires du jardin,
- ◆ les produits de traitement bios.

### >> Au rayon phytosanitaires

Des réglottes de couleur rouge vous renvoient vers un vendeur conseil.

Ils ont été formés pour vous conseiller et vous orienter vers un choix différent



### >> En consultation, 4 livrets sur

- ◆ Comment jardiner sans pesticides
- ◆ Ces petits animaux qui aident le jardinier
- ◆ Composter au jardin, c'est facile
- ◆ Engrais et amendements



Ses livrets peuvent être téléchargés sur : <http://www.mce-info.org/Pesticides/pestlivrets.php>

*Demandez conseil à un vendeur !*

### >> Près des solutions sans pesticides

Des stops-rayons et des panonceaux vous guident dans la jardinerie.



## ACTUALITÉS

### Inventaires zones humides et cours d'eau

Chaque année, le Sivalodet accompagne les communes dans la réalisation de leurs inventaires zones humides et cours d'eau. Les communes qui bénéficieront de cet appui en 2008 sont : Cast, Edern, Laz, Leuhan, Trégourez et Quéménéven. Le bassin versant sera donc bientôt entièrement couvert par ces inventaires.

### Commission estuaire

Elle a eu lieu début février. Le sujet des mouillages a été discuté.

### 30 ans de Diwan !

Les 22 et 23 mars aura lieu l'anniversaire des écoles Diwan au Pavillon de Penvillers. Le thème retenu cette année est l'eau.



### Plans de désherbage communaux

Chaque année, le Sivalodet accompagne les communes pour identifier et classer les zones selon les risques de transferts de pesticides dans les cours d'eau. L'objectif est de diminuer les volumes utilisés et de mettre en place des techniques alternatives.

Les plans auront lieu cette année sur les communes de Elliant, Quéménéven, Leuhan, Laz, Coray et Pluguffan.

Le nouveau site internet du Sivalodet est en ligne !

Rendez-vous sur : <http://www.sivalodet.fr>

Lettre du SAGE  
Contact : SIVALODET  
Hôtel de ville de Quimper  
BP 1759 - 29107 Quimper  
Tél. 02 98 98 87 60  
[www.sivalodet.fr](http://www.sivalodet.fr)  
Publication financée avec le concours de



Directrice de la publication : Marie-Christine COUSTANS  
Présidente du SIVALODET  
Présidente de la CLE  
Nombre d'exemplaires : 3000 ex.  
Conception et réalisation : SIVALODET - Imp. de la ville de Quimper  
Crédit photos : SIVALODET - Ville de Quimper

## SOMMAIRE

### EDITORIAL

#### LE SAGE EN VIGUEUR !

- Des protections renforcées
- Des acteurs mobilisés

#### JARDINER AU NATUREL, ÇA COULE DE SOURCE

- Engagements des signataires
- Des outils de communication pour vous guider !

### ACTUALITÉS

## LE SAGE EN VIGUEUR !

### • DES PROTECTIONS RENFORCÉES

*Au niveau des documents d'urbanisme*

Le SAGE est composé d'une partie incitative et d'une partie réglementaire. Cette dernière a des incidences en particulier au niveau des communes du bassin versant de l'Odét. Leurs documents d'urbanisme doivent en effet être compatibles avec les objectifs de protection définis par le SAGE. Ceux-ci concernent tout particulièrement les champs d'expansion de crues, les talus, les zones humides et les cours d'eau.

Il est également recommandé aux communes de réaliser des schémas directeurs eaux pluviales, notamment à cause du risque inondation. De plus, la réalisation de schémas directeurs eau potable est également recommandée, en particulier lorsque la demande en eau risque d'être modifiée (extension de l'urbanisation, développement économique).

D'une manière générale, l'ensemble des décisions prises par la commune doivent être compatibles avec les orientations



## EDITORIAL

L'année 2007 a vu se concrétiser une étape importante de la vie du SAGE de l'Odét. En effet, suite à la validation par les acteurs du bassin versant, l'arrêté préfectoral portant approbation du SAGE est entré en vigueur. C'était le 2 février 2007.

L'ensemble des décisions administratives dans le domaine de l'eau de notre territoire doivent donc maintenant être compatibles avec les orientations du SAGE et ses objectifs.

Ceci n'est pas sans conséquences sur le travail des communes, notamment en ce qui concerne leurs documents d'urbanisme. Elles ont en effet jusqu'au 2 février 2010 (3 ans après l'approbation du SAGE) pour intégrer des protections renforcées pour l'eau et les milieux aquatiques. Ces protections sont essentielles si nous voulons que notre territoire puisse se développer durablement.

Par la signature de deux contrats avec la région Bretagne, le département du Finistère et l'agence de l'eau, les actions menées vont pouvoir se poursuivre et s'intensifier sur la période 2008-2012.

Depuis le début de l'année 2008, la charte régionale « jardiner au naturel, ça coule de source ! » est effective sur notre territoire. Cette action répond à un des objectifs identifiés par le SAGE : « raisonner l'usage des pesticides ». Saluons l'engagement des jardineries et des associations dans cette démarche.

L'atteinte des objectifs du SAGE ne pourra être réelle que si les acteurs du territoire se mobilisent.



La présidente de la Commission Locale de l'Eau  
Marie-Christine Coustans

fondamentales d'une gestion équilibrée de la ressource et les objectifs de qualité, quantité et protection fixés par le SAGE.

Au niveau des dossiers importants de notre territoire

Les services de l'Etat sont également chargés d'appliquer le SAGE dans l'ensemble de leurs décisions administratives.

De plus, la commission locale de l'eau (CLE) doit être consultée sur les dossiers d'importance pour l'eau et les milieux aquatiques (autorisation au titre de la loi sur l'eau).

## • DES ACTEURS MOBILISÉS

Le SAGE a identifié **78 actions à mener sur notre territoire**. Il est important de mobiliser l'ensemble des acteurs pour leur réalisation.

Document téléchargeable sur : [http://www.sivalodet.fr/mediastore/11/3186\\_1\\_FR\\_original.pdf](http://www.sivalodet.fr/mediastore/11/3186_1_FR_original.pdf)

### ✕ Particuliers et Associatifs

De nombreuses associations sont présentes sur notre territoire : CLCV, Bretagne Vivante, Eau et rivières, UFC que choisir, Groupe mammologique breton, plaisanciers, etc. Elles portent de nombreux projets qui s'inscrivent dans les objectifs du SAGE.

### ✕ Agriculteurs

L'agriculture joue un rôle essentiel pour notre économie et notre territoire. Des mutations sont en cours et la Chambre d'agriculture est engagée pour l'atteinte des objectifs du SAGE.



### ✕ Entreprises

Il est essentiel de préserver une eau disponible en qualité et quantité suffisante pour permettre aux entreprises de se développer.

La Chambre de commerce et d'industrie joue un rôle d'accompagnement et les entreprises du Finistère sont également engagées.

Consultez le guide de la gestion de l'eau en entreprise sur <http://www.quimper.cci.fr/images/pdf/guide-gestion-eau-complet-v4.pdf>

### ✕ Syndicats d'eau

Les syndicats d'eau jouent un rôle essentiel pour l'approvisionnement de nos robinets. Ils ont été identifiés par le SAGE pour mener des actions.

Le Sivomeaq, producteur de l'eau distribuée sur l'agglomération de Quimper, s'est engagé avec le Sivalodet et la CLE dans un Contrat territorial de bassin versant (cf. ci-dessous).

### ✕ Le Sivalodet

Le 5 décembre, la Commission locale de l'eau de l'Odet a réaffirmé son soutien au Sivalodet comme porteur technique du SAGE.

Au travers de deux contrats (Contrat de SAGE et Contrat territorial de bassin versant) des actions seront menées avec le soutien de la préfecture du Finistère, de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, du Conseil régional de Bretagne et du Conseil général du Finistère.



## « JARDINER AU NATUREL, ÇA COULE DE SOURCE ! »

Un des objectifs du SAGE est de raisonner l'usage des pesticides. En effet, il est aujourd'hui avéré que les teneurs excessives en pesticides nuisent à la faune aquatique et génèrent des coûts de traitement importants pour tenir les normes de production d'eau potable.

Trop souvent présentés comme une solution incontournable d'entretien du jardin et des abords de la maison, les pesticides nuisent à la santé humaine et perturbent les équilibres écologiques.

Plusieurs groupes d'utilisateurs utilisent ce type de produits : agriculteurs, communes et « jardiniers du dimanche ». Des actions sont déjà en place sur le bassin versant pour raisonner l'usage qui en est fait au niveau des agriculteurs et des communes. Pour toucher les « jardiniers du dimanche », une charte a été signée en ce début d'année.

La charte « Jardiner au naturel, ça coule de source ! » est en effet née de la volonté de mieux informer les particuliers des problèmes posés par les pesticides tant sur l'eau que sur l'environnement et la santé publique.

Elle a également pour second objectif de mettre à disposition des particuliers des solutions alternatives à l'usage de pesticides.

## • LES ENGAGEMENTS DES ACTEURS

**La charte est un engagement entre plusieurs partenaires : le Sivalodet, les enseignes, les associations.**

- ◆ **Les enseignes s'engagent** : à limiter la vente de pesticides, à former leurs vendeurs aux solutions sans pesticides, à développer leur offre et leurs conseils sur les alternatives non chimiques auprès des jardiniers amateurs.
- ◆ **Les associations s'engagent** : à assurer la diffusion des outils de communication, assurer la mise en place des formations, leur déroulement et le bilan et à participer aux enquêtes des jardineries.
- ◆ **Le Sivalodet s'engage** : à mettre en place la charte, à assurer le bon déroulement de la démarche, à organiser le plan de communication, à concevoir les outils de communication, à porter le projet et solliciter les financements correspondants.

**UNE CHARTÉ RÉGIONALE**  
 Cette charte a été initialement mise en place à Rennes et sur ses bassins versants d'alimentation en eau potable. Depuis, elle a été reprise à Brest et sur le bassin versant du Goyen.

**2008 - 2012**  
**Deux contrats pour notre territoire!**

### Le Contrat de SAGE

Le SAGE de l'Odet n'est pas un document figé et l'atteinte de ses objectifs devra être évaluée.

En conséquence, il pourra être modifié et devra également évoluer avec les enjeux de notre territoire et de la réglementation.

Le Sivalodet a donc renouvelé son engagement sur le SAGE au travers d'un contrat quinquennal avec ses partenaires. Sur 2008-2012, le suivi et la mise à jour du SAGE sera donc assurée par le Sivalodet.

Au travers ce contrat, le Sivalodet s'engage à poursuivre l'animation et la coordination des actions et à mener des campagnes d'information et de pédagogie pour sensibiliser les habitants à préserver notre ressource. (en particulier les enfants au travers d'animations pédagogiques).

Le Sivalodet s'est également engagé à suivre la qualité de nos cours d'eau au travers de campagnes de mesures et à piloter des études qui permettront d'améliorer la connaissance de notre territoire.

### Le Contrat territorial de bassin versant

Le Sivalodet et le Sivomeaq se sont engagés, aux côtés des partenaires institutionnels, à poursuivre des actions concrètes sur la période 2008-2012.

Les actions porteront en particulier sur les milieux aquatiques et la qualité de l'eau : inventaires des cours d'eau et des zones humides, entretien et gestion de ces zones, essais techniques agricoles, plans de désherbages communaux, charte « jardiner au naturel, ça coule de source ! », plan de gestion des matières organiques, mesures agri-environnementales, breizh-bocage, résorption des excédents d'azote, création d'un référentiel agronomique local, etc.

Ces actions ont été validées par la Commission locale de l'eau du 5 décembre et seront réalisées dans la concertation. Pour 2008, la Chambre d'agriculture s'est également engagée à mener des actions.



**OBJECTIF**  
*raisonner l'usage des pesticides !*

- LES JARDINERIES ENGAGÉES**
- ✓ Gamm Vert de Brieç
  - ✓ Bricomarché de Pluguffan
  - ✓ Truffaut de Quimper
  - ✓ Espace émeraude de Brieç
  - ✓ Mr Bricolage de Quimper
  - ✓ Point Vert de Brieç, Plogonnec et Saint-Evarzec
  - ✓ Magasin Vert de Quimper
  - ✓ Castorama de Quimper

Plus d'infos sur : <http://www.mce-info.org/pesticides.php> et sur [www.sivalodet.fr](http://www.sivalodet.fr)